





Etape 4

Les visites sont autorisées sur semaine y.c. week-end sans rendez-vous

PLAN DE PROTECTION PANDEMIE
Visites (étape 4)

L'objectif	<p>Permettre aux résidents de voir leurs familles ou proches en limitant les risques de contamination.</p> <p>Les personnes venant en visite ne doivent présenter aucun symptôme infectieux.</p>
Autorisation de visites	<p>Elles sont autorisées et soumises à des règles strictes.</p> <p>En cas de non-respect des mesures mises en place, la direction se réserve le droit de refuser la visite ou de la restreindre à l'espace restaurant.</p>
Les conditions    	<p>Visites autorisées tous les jours de la semaine y.c. week-end aux heures d'ouverture de la réception (9h00-11h30 / 13h30-16h30). Sur rendez-vous pour les visites après 16h30 au numéro ☎ 022/879.87.00</p> <p>3 visiteurs maximum à la fois par résident – favoriser l'après-midi – rester attentif aux habitudes du résident. Relever le nom, no de téléphone, heure arrivée et départ et vérifier la désinfection des mains.</p> <p>Durée illimitée.</p> <p>Contact physique autorisé après désinfection des mains (sauf embrassade). Port du masque obligatoire tout au long de la visite. Masque personnel apporté par le visiteur.</p> <p>Après la visite, les visiteurs s'engagent à prendre contact avec le Foyer Bethel si apparition de symptômes infectieux.</p>
Sorties des résidents seuls ou accompagnés	<p>Autorisées tous les jours de la semaine y.c. le week-end aux heures d'ouverture de la réception. Relever le nom et l'heure – remise d'un masque et d'un gel hydro alcoolique</p> <p>Les sorties du soir ne sont pas autorisées.</p> <p>Absence prolongée avec au moins une nuitée à l'extérieur entrainera une quarantaine de 5 jours (vacances, hospitalisation...)</p>
Lieux des visites	<p>Libre au sein de l'établissement.</p> <p><u>Le restaurant</u> Pas de consommation en dehors des heures repas sur réservation.</p>
Le restaurant <i>« Belle époque »</i>	<p>3 tables à disposition sur réservation au ☎ 022/879.87.62 2 visiteurs maximum par résident.</p>